esprits impartiaux, que le Conseil privé du Canada

était tenu de recevoir l'appel.

Cet appel a eu lieu dans les délais légitimes, cet appel a été plaidé. Et, une fois de plus, la province du Manitoba, en consentant à se faire représenter dans ces débats judiciaires, a prouvé que, dans son opinion, tout ce que le gouvernement avait fait, avait été bien fait, que, dans son opinion, le gouvernement fédéral se conformait strictement à la lettre de la loi, et qu'il restait dans les limites de ses attributions.

J'ai repassé tous les faits. J'ai fait l'énumération de toutes les procédures qui ont eu lieu. Tout se réduit à un renvoi de la question par le gouvernement fédéral au gouvernement provincial du Manitoba. Et tous ceux qui veulent voir disparaître cette question difficile du domaine de la politique fédérale, souhaiteront que le gouvernement provincial du Manitoba en vienne à un arrangement à l'amiable, relativement aux droits et privilèges que possède la minorité dans l'espèce, droits qui lient, droits qui ont été lésés aux termes du jugement du Conseil privé.

J'en viens maintenant au paragraphe de l'adresse qui a trait au commerce du pays. De ce côté, je regrette avec tout mon parti qu'il v ait eu dans le pays une crise commerciale causant une dimirution de notre revenu, qu'il y ait eu cette

année un déficit.

M. l'Orateur, à la seule mention d'un déficit, les figures des honorables députés de la gauche deviennent toutes souriantes. Il n'y a rien là qui doive nous étonner, car un déficit pour eux est un ami de vieille date.

Tous les ans, lorsqu'ils siégeaient sur les banquettes ministérielles, il leur fallait annoncer l'accumulation de leurs déficits, mais ils se consolaient en songeant qu'ils les portaient au compte du Voyez maintenant le contraste. Tous les ans, depuis que le gouvernement conservateur est au pouvoir, au lieu d'un déficit de un à deux millions, nous avons eu une annonce d'un excédant de recettes qui a même atteint une année un chiffre de quatre millions de piastres. n'ai pas l'intention de discuter présentement la question de savoir si l'on avait tort ou raison dans l'accumulation de ces excédants de recettes. je dis ceci : que les excédants de recettes ainsi accumulés ont été avantageux au pays, en ce que le gouvernement, sans recourir à des impôts excessifs, a dépensé ces excédants de recettes en travaux publics considérables et d'une utilité permanente. M. l'Orateur, il faut qu'il y ait quelque chose qui ait causé un déficit et je n'ai pas le moindre doute que d'ici à la fin de la session, les honorables députés de la gauche qui ont l'accusation facile et un fonds inépuisable de prétentions, auront assigné bien des raisons à ce déficit. D'abord, il est notoire que dans tout le monde civilisé, il y a eu depuis quelques années une crise des plus aiguës. Situés comme nous le sommes dans le voisinage de la grande république américaine, et ressentant les pulsations de la vie commerciale de ces pays, il ne faut pas être surpris de ce que cette crise ait pénétré chez Mais je suis fier et heureux de dire que la crise n'a pas atteint dans notre pays les propor-tions quelle a eues aux Etats-Unis et qu'il n'y a pas, aujourd'hui, un pays au monde où la richesse, la prospérité et le confort soient mieux répartis qu'au Canada. Et j'attribue ce résultat pour une grande part à la politique économique appliquée la réduction énorme d'un million de piastre dans

dans le pays depuis un certain nombre d'années et qui, je l'espère, sera appliquée longtemps encore. Les honorables députés de la gauche réclament depuis longtemps l'occasion de soumettre à une consultation populaire la politique économique du gouvernement. Où étaient-ils lors de l'élection de Haldimand? L'écho répond "où". Le chef de la gauche a gardé un silence d'or dans l'élection de Verchères, bien qu'il ne fût qu'à un pas de cette forteresse libérale. Et bien qu'il ait l'honneur de représenter l'une des circonscriptions de Québec, il a laissé la lutte se faire entre deux conservateurs dans une circonscription voisine.

Il v a là des signes manifestes et la preuve certaine que lors du prochain appel au pays, celui-ci approuvera la politique économique en vigueur depuis 1878. J'ai ici une autorité, celle de M. Sauerbeek, un statisticien du plus grand mérite et une autorité reconnue en Angleterre, dont les déclarations portent un certain poids. M. Sauerbeek, dans un des derniers numéros du Times de Londres. a prouvé d'une facon concluante que depuis centans, jamais les prix des exportations anglaises n'ont

été aussi bas que l'année dernière.

Il a prouvé, en outre, que, dans les années 1878 et 1879, comparées à l'année actuelle, les prix des exportations étaient de 20 pour 100 plus élevés

qu'aujourd'hui.

En quoi cela affecte-t-il le Canada? Je dis que cela est très important pour nous, en ce que nous importions alors d'Angleterre à des prix qui étaient d'un cinquième plus élevés qu'aujourd'hui, et il ne faut pas oublier que si l'on paie un droit sur un article d'une valeur de cinquante piastres seulement, le même droit payé sur un article de la valeur de cent piastres donnera au pays un plus fort revenu. De sorte que le revenu a diminué par suite d'une diminution dans le prix de tout ce que nous avons acheté et d'une diminution dans la valeur de la consommation générale, encore que cette consonmation a été aussi considérable que par les années passées. Il faut ensuite se rappeler que sur beaucoup d'articles, le tarif a été beaucoup réduit il y a un an, ou à peu près.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Ecoutez! Ecoutez !

M. BENNET: L'honorable député dit: "Ecoutez! Ecoutez!" J'espère que c'est avec l'intention d'approuver ce que je dis et j'en suis intimement convaincu. Mais que voyons-nous? Nous voyons que nos revenus provenant de beaucoup d'articles d'une consommation générale, ont subi une très forte réduction.

Qu'on prenne, par exemple, la valeur des marchandises importées pour consomnation générale. Par comparaison avec l'année dernière-je parle des valeurs—il y a eu diminution de huit millions et demi dans la valeur de ces marchandises; et quant aux droits perçus, diminution d'un million et

tròis quarts de piastres.

Mais les changements les plus sensibles ont porté sur les articles atteints par la réduction du tarif. C'est ce qui est prouvé par le fait que le revenu des lainages a diminué d'un million et demi, par comparaison avec l'année dernière, que le revenu provenant du fer a diminué d'un million et quart, et que le revenu provenant des soieries a diminué de trois cent mille piastres.

Une autre cause qui a contribué au déficit, a été